

# Les travaux achevés... Et la suite?

**M**algré quelques finitions à apporter, notamment l'achèvement du gué et la recharge alluviale du lit, les travaux sont à ce jour quasiment achevés.

Le site de Cap de Py n'en a toutefois pas fini avec nos techniciens de rivière! En effet, après l'effervescence des études puis des travaux, vient désormais le temps du suivi et de l'évaluation de ces derniers sur le long terme:

**INDICATEURS FONCTIONNELS** : Un lever topographique de récolement du nouveau lit sera réalisé

afin de localiser et cartographier précisément son nouveau tracé en plan et le profil en long. Le SATESE 82 épaulera le syndicat du Lemboulas dans cette mission. Cela permettra également de cartographier les nouveaux faciès d'écoulement et d'évaluer son fonctionnement hydromorphologique.

**INDICATEURS BIOLOGIQUES** : Un inventaire floristique de la zone d'ici un à deux ans permettra de délimiter les zones humides présentes sur le site et juger de leur éventuelle extension ainsi que de leur évolution suite à la restauration du fond de vallée. Cette amélioration devrait s'exprimer par la colonisation progressive d'une végétation plus hygrophile. Des inventaires batraciens et odonates pourront également compléter cette évaluation, de même qu'une pêche électrique ou un I2M2.

## Interview de M. LESTRADE, président du SMBL:

### • Que vous inspire ces travaux inédits sur votre territoire?

Le comité syndical a été impressionné par l'ampleur et l'ambition de ce chantier. Le fait que les travaux aient été réalisés avec brio par l'équipe technique est un autre point de satisfaction. Elle s'est appropriée ce projet et a eu l'occasion d'y démontrer toute l'étendue de ses compétences et sa motivation. Félicitation à elle et à nos techniciens!

### • Ce type de chantier a-t-il vocation à se reproduire à l'avenir?

Ce projet a été rendu possible par l'implication conjointe des propriétaires riverains, des partenaires techniques et financiers ainsi que par l'absence d'enjeux économiques sur le site. Si cette conjonction favorable ne se rencontre pas partout, on peut toutefois espérer que ce chantier servira de vitrine pour démontrer tout l'intérêt de ce type de travaux et de leur faible impact sur le voisinage.

### • Quelles perspectives pour les années à venir?

Les travaux prévus par le PPG du Lemboulas vont se poursuivre comme prévu, toujours en concertation avec la population locale. Notre syndicat s'est également associé aux bassins versant voisins (Barguelonne, Lère, Sèze/Baye/Bonnette) et des spécialistes des zones humides et de la biodiversité (CEN Occitanie, ADASEA46, CPIE82, FDC82, CATERZH82) pour répondre à l'Appel à Projet Zones Humides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de la Région Occitanie. Je me félicite que ce dossier ait été retenu parmi les lauréats. Cette coopération nous permettra durant les 4 années à venir d'étoffer notre Volet « Zones humides » et former notre personnel sur cette problématique essentielle pour répondre aux enjeux du changement climatique et de la résilience de notre bassin versant.

Vue aérienne du site: Novembre 2020



La salamandre tachetée est déjà revenue sur site

Les odonates devraient eux aussi bénéficier de ces travaux...



L'équipe technique du SMB Lemboulas et son président Christian LESTRADE

**Contacts:**  
Jérôme SCUDIER et Gauthier AUCOIN  
SMB Lemboulas - Tél: 05 63 93 28 66

Pascal COUGOULE - SATESE82  
Mél: pascal.cougoule@ledepartement82.fr



Ephémère : indicateur de la qualité des cours d'eau

# Bulletin Tarn et Garonnais

des Techniciens et Agents de Rivières.

## Numéro spécial:

## Reméandrage du Rieutord à Cap de Py (Honor de Cos) 2020

restera longtemps dans la mémoire collective comme l'année du confinement et de la distanciation sociale. Elle pourrait cependant se révéler être aussi une année charnière dans la gestion et la restauration des cours d'eau et zones humides en Tarn et Garonne...

En effet, après quelques chantiers pilotes isolés çà et là sur quelques bassins versants précurseurs, cette année aura vu la multiplication de chantiers ambitieux et novateurs un peu partout en Tarn et Garonne : ici un seuil de près de 3m de hauteur effacé sur la Barguelonne, là un plan d'eau inutilisé rebouché afin de restaurer le ruisseau et la zone humide riveraine, ailleurs deux méandres créés sur un cours d'eau rectifié et recalibré...

Je pourrai encore poursuivre cette énumération tant les travaux de restauration écologique de nos bassins versants ont été riches et variés cette année. Mon choix s'est porté sur un chantier remarquable à plus d'un titre, tant dans la nature des travaux engagés, que dans sa mise en œuvre où l'implication de nombreux acteurs a permis la réussite et l'acceptation locale du projet.

Ce numéro lui est entièrement dédié. Souhaitons que son caractère innovant en cette année 2020 soit la norme des futurs chantiers à venir!

## Au programme...

- Présentation du projet : de la genèse à sa mise en œuvre
- Reméandrage d'un cours d'eau en régie
- Les travaux achevés... et la suite?
- Interview de M. Lestrade, Président du SM du Bassin du Lemboulas:

## Les brèves...

### • Restauration du bras mort d'Espinassié:

Les travaux ont enfin démarré !!

Après une longue (très longue...) phase d'étude et de maturation, les travaux de reconnexion du bras mort de l'Espinassié avec le lit du fleuve Garonne ont débuté fin septembre 2020.

Les travaux de terrassement sont désormais achevés et vont se prolonger par la phase de revégétalisation de la totalité du site.

Ce chantier ambitieux devrait faire l'objet d'un numéro spécial dans le courant de l'année 2021...

### • Bienvenu aux nouveaux (.elles) techniciens (.nes) !

Notre profession ne cesse de se renouveler et se structurer. Preuves en sont les multiples arrivées et créations de postes enregistrées en 2020...

- **Manon LAFOND** remplace au sein de la CA du Grand Montauban Guillaume MARCUZZO parti en février 2020 dans le Lot vers de nouvelles aventures.

- **Nicolas LECLERC** est quant à lui arrivé en février 2020 afin de remplacer au sein du SMTT (Syndicat Mixte du Tescou Tescounet) Yann LAURENT parti lui aussi pour relever un nouveau challenge professionnel.

- **Léa CHARTRAIN** a été recrutée au sein de la CCQRGA en juillet 2020 afin de mener à bien une étude diagnostic et de gouvernance sur la rivière Aveyron-aval et ses affluents directs entre Laguèpie et Lafrançaise. A l'issue de ce travail devrait émerger, nous l'espérons, une maîtrise d'ouvrage structurée sur ce vaste territoire...

- **Mathieu GAVINET** vient d'intégrer depuis le mois de septembre l'équipe du SYGRAL (Syndicat Mixte de Gestion des Rivières de l'Astarac et de la Lomagne) et étoffer ainsi une équipe technique déjà forte de 3 autres techniciens. Son aide ne sera pas de trop pour relever les nombreux défis de cette nouvelle structure de bassin.

**Nul doute que ce renforcement et ce renouvellement des équipes continuera d'alimenter le dynamisme et l'enthousiasme qui caractérise notre belle profession!**

N°8  
Décembre  
2020



Vairons



Crédit photos : Pascal COUGOULE, Emmanuel ROUX



# Naissance d'un projet:

Tout commence en juin 2019 par une prise de contact entre la propriétaire d'une zone humide en bordure de cours d'eau sur le bassin du Lemboulas et la CATER-ZH82. Adhérente à France Nature Environnement (FNE), elle souhaite avoir quelques informations et conseils de gestion pour une petite zone humide située en fond d'un vallon relativement encaissé et occupé par une mosaïque de parcelles cultivées, en prairies ou bien boisées.

Le technicien CATER-ZH accompagné du technicien rivière du Lemboulas se rendent alors sur site et constatent une lente évolution de la zone humide vers un stade boisé ne remettant pas en cause son caractère humide. La conversation évolue alors rapidement sur l'état morphologique du ruisseau longeant le site : le Rieutord.

Le diagnostic réalisé en 2016 par le syndicat mixte du Lemboulas lors de la révision du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) met en évidence un cours d'eau à la morphologie dégradée et au fonctionnement écologique altéré.

Les principaux facteurs d'altération sont la faible sinuosité du lit sa forte incision engendrant la déconnexion du cours d'eau avec son champs d'expansion de crue et sa mise en assec chaque été du fait d'une faible restitution par la nappe et l'absence d'un lit diversifié avec des mouilles de concavité.

Face à ce constat, et du fait de l'absence d'usage sur la parcelle riveraine, la propriétaire accepte l'idée d'une restauration complète du cours sur ses terres. Débute alors une phase d'étude et de conception du projet qui s'étalera sur une année complète.

## Etudes préliminaires:

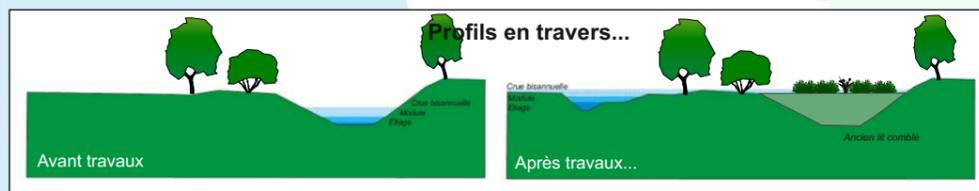
Cette première approche de terrain permet aux techniciens d'entrevoir les travaux susceptibles d'être engagés. Toutefois, une nécessaire phase d'étude doit être engagée :

Le SATESE est sollicité pour accompagner techniquement et méthodologiquement le syndicat du Lemboulas dans ces travaux préalables, à savoir la réalisation de levés topographiques (profils en travers et en long), relevé en plan du fond de vallée, du lit du cours d'eau et de ses habitats riverains, étude des faciès d'écoulement et de la granulométrie du lit... Ces données recueillies sur le terrain ainsi qu'au moyen du SIG départemental permettent en fin de compte de définir un projet précis et de proposer une estimation des gains environnementaux espérés après la réalisation du projet.

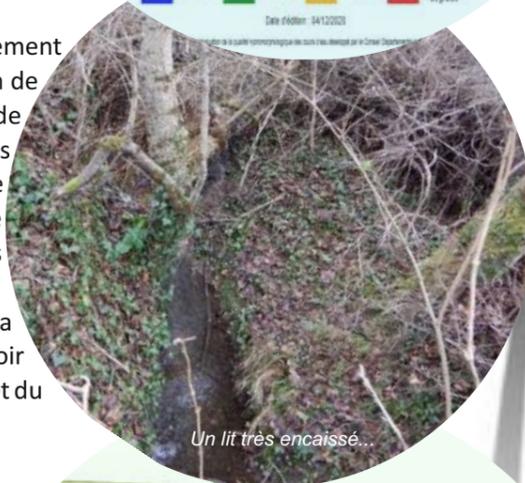
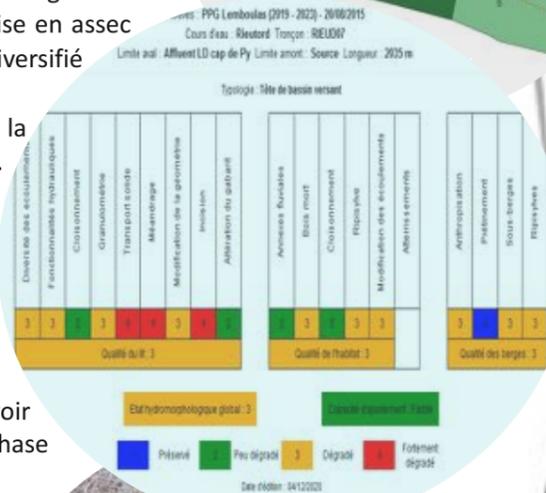
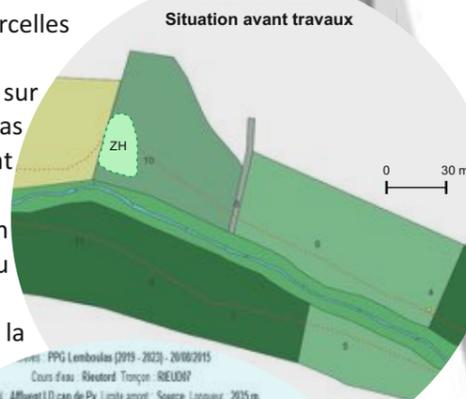
Ce travail se déroulera durant près d'une année (juin 2019 / juin 2020) et aura nécessité de multiples journées sur le terrain et au bureau afin de pouvoir proposer un projet cohérent et argumenté auprès des propriétaires riverain et du service de police de l'eau.

### Les gains écologiques et fonctionnels attendus ...

- Extension de la zone humide riveraine sur environ 6000 m<sup>2</sup>
- Création de 5 mares de profondeur et de surface variées
- Gain de 100 mètres de linéaire entre l'ancien et le nouveau lit.
- Reconnexion du cours d'eau à son champs d'expansion de crue
- Diminution de la durée et de l'intensité des assecs estivaux
- Augmentation de la valeur écologique des habitats restaurés



Tracé du nouveau lit



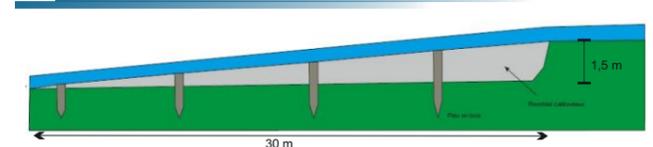
# Des travaux réalisés en régie :

**T**RAVAUX PRÉPARATOIRES : L'enfrichement de la parcelle nécessite un important débroussaillage sélectif qui sera réalisé par l'équipe du Lemboulas. Une implantation grossière des futurs méandres permet dans un premier temps de définir un fuseau à dégager, en prenant soin bien évidemment de conserver les plus beaux arbres autour desquels les méandres viendront s'enrouler. Ce travail « sur mesure » sera réalisé de façon très réactive par la régie. Cette dernière, formée de longue date à la gestion des cours d'eau développe depuis quelques années de nouvelles compétences dans la gestion des zones humides (Cf. bulletin n°7) et la restauration hydromorphologique des cours d'eau. Elle est donc en mesure de comprendre les objectifs du projet, d'intégrer les choix techniques retenus par les techniciens, mais aussi d'apporter sa propre expertise lors de la phase de réalisation, permettant d'ajuster finement les travaux au fil de leur avancement et obtenir ainsi le meilleur résultat possible.

**T**ERRASSEMENT DU NOUVEAU LIT : Le choix se porte dès le départ sur une réalisation des travaux en régie. Deux agents ayant les compétences et autorisations nécessaires pour la conduite d'engins de terrassement, le syndicat loue une mini-pelle (2,5T) et un minichargeur (Bobcat) afin de réaliser les travaux en moins de 3 semaines et ce, malgré une dégradation des conditions météorologiques dès la fin du mois de septembre.

L'ancien tracé accueillera les déblais du nouveau lit, qui, bien que d'un linéaire plus important ne permettra pas son complet comblement du fait d'une section bien plus importante. Ce problème sera habilement contourné en aménageant des sections de lit en mares, de forme, profondeur et ambiance différentes. Un passage à gué (inachevé à ce jour suite aux intempéries) a été prévu en remplacement du passage busé préexistant. Il permettra d'assurer un accès à la rive gauche du Rieutord conformément aux engagements pris auprès du propriétaire.

## RÉALISATION DE LA RAMPE DE FOND



**U**ne fois le nouveau lit achevé se pose la question de sa connexion avec le cours d'eau préexistant. Si la connexion amont ne pose pas de problème particulier (réalisation d'un bouchon en remblais compacté), la connexion aval nécessite quant à elle un aménagement spécifique garantissant une transition progressive et stable entre le nouveau tracé et l'ancien, situé à une côte plus basse du fait de l'incision (H=1,5m).

Le choix s'oriente vers une rampe de fond stabilisée par des rangs de pieux jointifs espacés de 7m et découpant la hauteur de chute totale en tranche de 0,5 mètres. Une fois la pente de la rampe précisément calée, il ne reste plus qu'à remblayer les espaces entre les seuils de fond par des matériaux grossiers.